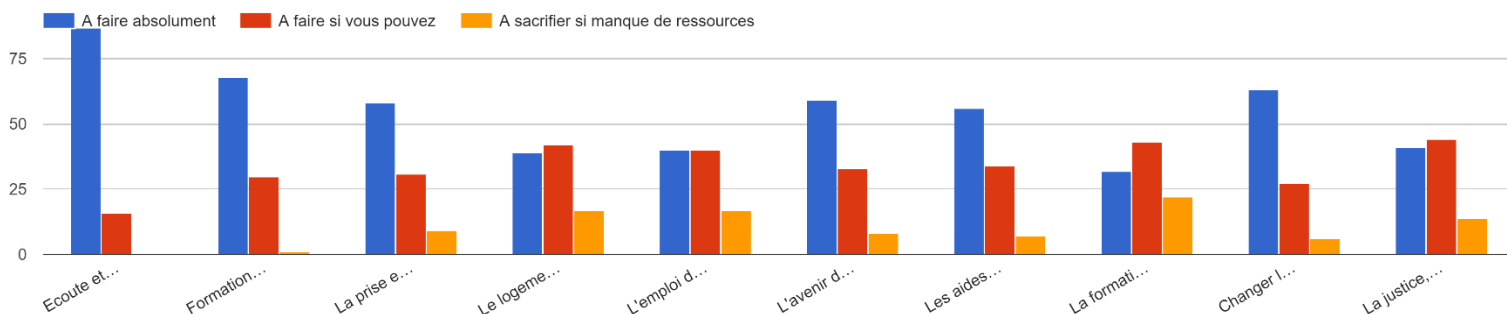


Nous tenons à remercier sincèrement tous les adhérents qui ont pris le temps et pu répondre à cette enquête 2024 Unafam 92. Ces retours sont très importants pour nous guider dans la gestion des priorités en lien avec le projet associatif 2023-2028.

Nous avons reçu 110 réponses sur un total de 573 questionnaires envoyés par mail, soit un taux de réponse de 20 %.

Le chiffre d'ordonnée des réponses représente le pourcentage des réponses.

Question 1 : Parmi ces 10 thèmes, quels sont ceux qui sont prioritaires à vos yeux ?



Tous les thèmes sont importants. Sur les 10 thèmes proposés, 2 sont à faire absolument : l'écoute-accueil des familles et les formations des aidants,

Puis, pour plus de la moitié des répondants : les aides aux proches, le changement de regard et la prise en charge du proche.

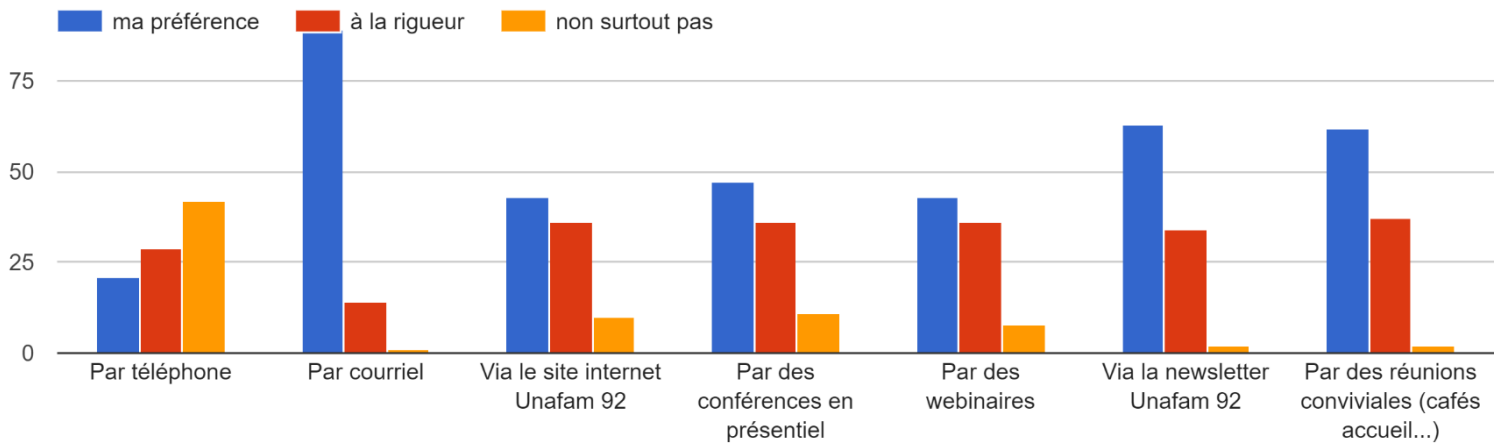
Toutes ces thématiques sont au cœur plan stratégique 2023-2028 de l'Unafam.

**Question 2 : y-a-t-il une thématique qui vous tient à cœur et que nous n'avons pas citée ? Faites-nous part de votre suggestion.**

Synthèse des thèmes qui ont été les plus plébiscités :

- L'indépendance matérielle du proche malade, les prestations de compensation du handicap (PCH),
- La Pair-aidance par des personnes concernées, la psycho éducation des proches aidants, l'information sur les structures existantes y compris médico-sociales,
- La prise en charge et le suivi pertinent des patients, l'accompagnement parcours de soins, prise en charge des malades désocialisés,
- La recherche sur les maladies psychiques.

Question 3 : Quelles sont les modes de communication que vous souhaitez privilégier pour échanger avec votre délégation départementale et être informé sur les événements locaux ?

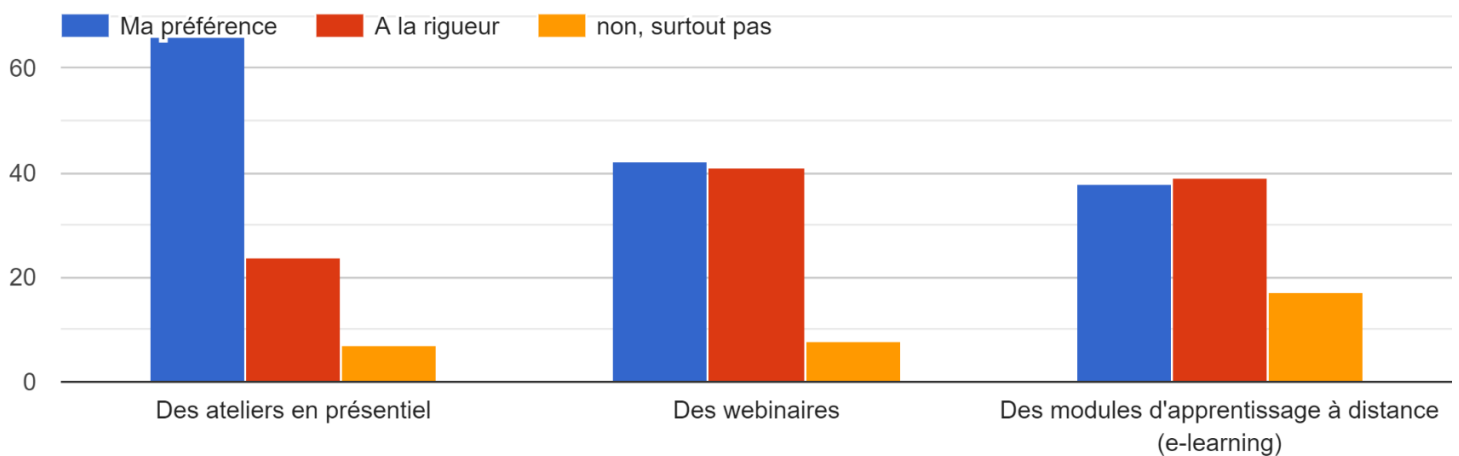


Sur les 7 modes de communication proposés, trois sont plébiscités à plus de 50% : le courriel, les réunions conviviales et la newsletter.

La délégation 92 met tout en œuvre pour répondre au besoin d'information des familles via le site internet, accessible à tous et à tout moment <https://www.unafam.org/hauts-de-seine>.

Des réunions d'accueil conviviales sont organisées régulièrement au nord, centre et sud du département.

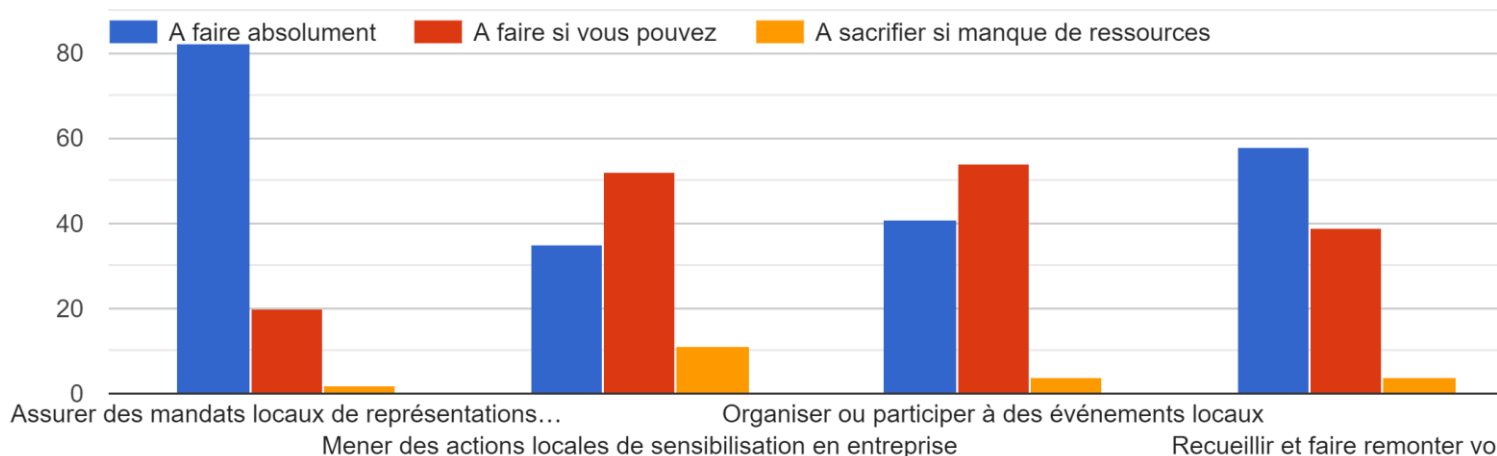
Question 4 : Et pour vous former, quelles sont vos préférences ?



La demande de formation des aidants en présentiel domine largement, car il permet de répondre aux besoins d'échanges des participants.

Les webinaires et e-learning que l'Unafam propose et développe avec des partenaires de la santé mentale permettent aussi de répondre aux besoins en complétant l'offre.

Question 5 : Pour porter votre voix, changer le regard, défendre vos droits et ceux de votre proche, comment les bénévoles du 92 doivent-ils se mobiliser ?

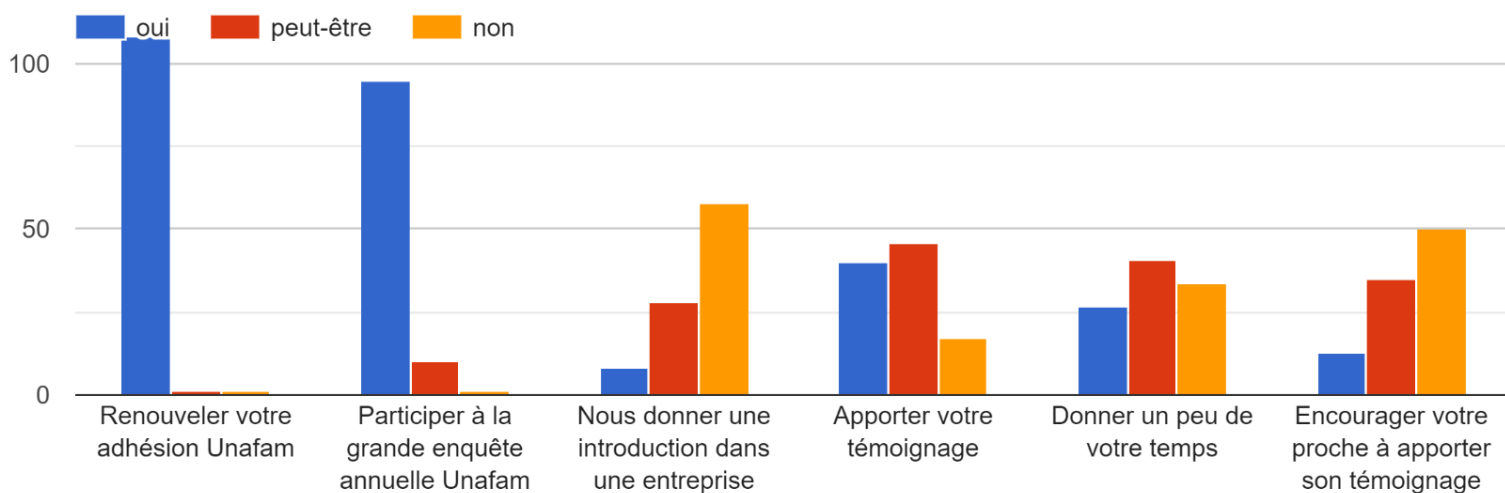


Les mandats de représentations locaux sont largement en tête : près de 100 mandats en cours pour la délégation 92 dans les instances publiques ou privées (hôpitaux, clinique, MDPH, CDAPH, ...).

En 2<sup>e</sup> position, l'action de « recueillir et faire remonter vos témoignages ? » sont cités par près de 60% des répondants.

Aucun thème n'est à sacrifier.

Question 6 : Et vous, parmi ces actions, êtes-vous prêt à vous engager à...

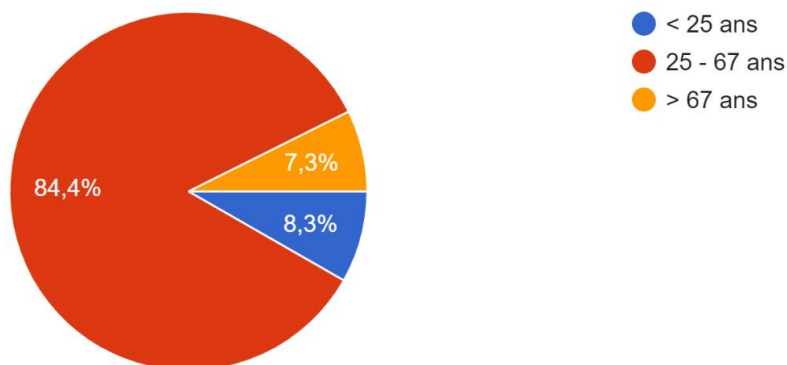


Trois bonnes nouvelles encourageantes car les adhérents se disent prêts à :

- Renouveler leur adhésion,
- Répondre à l'enquête annuelle (baromètre),
- S'engager un peu, soit en donnant du temps, soit en apportant leur témoignage (plus de 25%).

Question 7 : Dans quelle tranche d'âge se situe votre proche ?

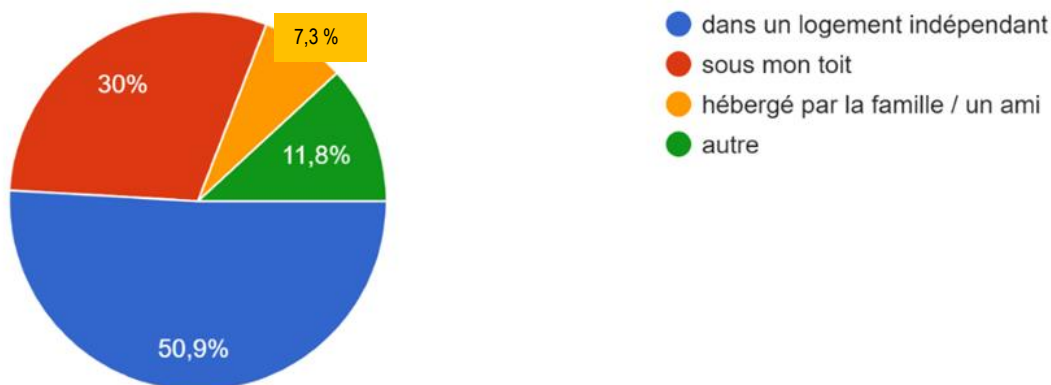
109 réponses



84% des proches se situe entre 25 et 67 ans.

## Question 8 : Où loge votre proche ?

110 réponses



Environ un tiers des proches malades vit sous le même toit que sa famille, ce qui fait du logement un sujet majeur. L'Unafam y travaille déjà depuis de nombreuses années : un groupe de travail national est en place et œuvre auprès de diverses instances, y compris localement.

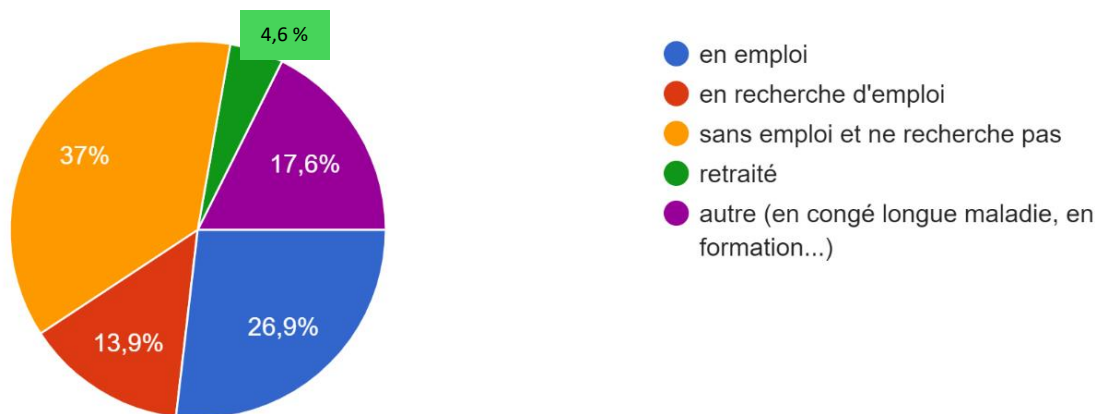
### Question 8 suite : vous pouvez, si vous le souhaitez, préciser le type de logement (logement social, foyer d'accueil...).60 réponses

Les types de logement cités sont le logement dans le social et le logement privé que les familles gèrent pour leur proche. Il manque des logements accompagnés : résidence accueil, maison relais, FAM...

Là encore l'Unafam œuvre pour le développement de cette thématique, pour une meilleure inclusion dans la cité et dans des logements adaptés.

## Question 9 : Quelle est la situation de votre proche au regard de l'emploi ?

108 réponses



Le constat est récurrent avec 37 % sans emploi, contre 27 % en emploi, le reste étant soit en recherche d'emploi (14 %), soit hors du circuit emploi.

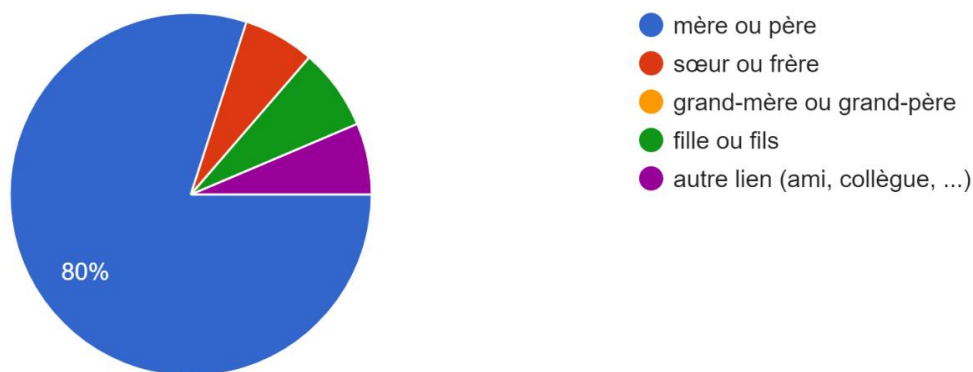
Là aussi, l'Unafam développe cette thématique, est en contact direct permanent avec les parties prenantes pour l'emploi des personnes en souffrance psychique. Un nouveau guide Emploi a été édité en 2024, développé par le groupe technique Emploi Unafam, vous pouvez le retrouver en ligne : <https://www.unafam.org/nos-combats/defendre-les-droits/emploi>.

### Question 9 suite : Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser le type d'emploi (milieu ordinaire, entreprise adaptée, ESAT, travailleur indépendant...)

Les environnements professionnels cités le plus souvent sont le milieu ordinaire, y compris à temps partiel et les ESAT.

## Question 10 : quel est votre lien avec ce proche ?

110 réponses



Les résultats à cette question du lien avec le proche est récurrente depuis de nombreuses années, ce sont d'abord les mères et pères (80%) qui adhèrent à l'Unafam. Les 20% restant se répartissent de manière assez équivalente entre : frères et sœurs, fille et fils, autre lien (dont conjoint, ...)

## Question 11 : Quelque chose à rajouter ? Sur vous ? Votre proche ? L'Unafam ? Votre délégation du 92 ? N'hésitez pas à prendre la parole. 50 réponses

Les thématiques suivantes apparaissent :

- La sociabilisation des proches aidés,
- Le développement du relationnel avec les soignants,
- Le développement des réunions conviviales, des groupes de paroles ou des groupes d'échanges par thématique : frères-sœurs, conjoints,
- La question de la prise en charge, si déni de la personne concernée par les troubles,
- La continuité et le développement des actions menées par la délégation dans le 92,
- Faire connaître l'Unafam plus largement auprès des soignants des villes du département.

## Question 12 : Vous envisagez de vous engager à nos côtés ? Parlons-en : indiquez-nous votre téléphone ou votre adresse mail et vous serez recontacté dans les plus brefs délais (ce questionnaire est anonyme).

Des retours intéressants et une reprise de contact très prochainement auprès de ceux qui ont laissé des coordonnées, encore MERCI.



*Hier, comme aujourd'hui, l'Unafam se bat  
contre toute forme de stigmatisation.*

L'Unafam mène son combat et ce depuis 1963 pour la défense des droits des familles et personnes en souffrance psychique.

L'Unafam œuvre partout en France pour accompagner et améliorer la vie des personnes touchées par les conséquences des troubles psychiques, par ses missions principales qui sont l'accueil, l'écoute, l'information, la formation des familles, en participant à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie, de représenter les familles et leurs proches dans les instances publiques ou privées en rapport avec la santé mentale, d'informer le grand public pour lutter contre la stigmatisation des personnes malades et leurs familles, de soutenir la création de structures et services adaptés et enfin de contribuer aux projets de recherche sur les maladies psychiques.